



Billet de garantie conventionnelle pour les maladies non réglementées

Entre les soussignés ci-après désignés

Elevage Vendeur	
N° cheptel :	
Nom de l'exploitation :	
Adresse :	

Elevage Acheteur	
N° cheptel :	
Nom de l'exploitation :	
Adresse :	

des bovins ci-après désignés

N° travail	N° Bovin	Date de naissance	Race	Sexe	Prix de vente	Date de livraison
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /
.....	FR / .. / / .. /

Il est convenu ce qui suit :

1. Le vendeur s'engage :

A reprendre les animaux indiqués ci-dessus selon les modalités suivantes, à l'endroit où ils ont été livrés, dans un délai de 15 jours suivant la notification, et à rembourser à l'acheteur les sommes perçues du fait de cette vente, à l'exclusion de tous frais ou débours

Pathologie(s) concernée(s)	Type d'analyse	Animaux à reprendre	
		Animaux positifs	Ensemble du lot
<input type="checkbox"/> BVD	Ag BVD ou PCR BVD positif (Pour les animaux de moins de 3 mois : PCR individuelle obligatoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Paratuberculose	ELISA sang positif ou douteux <i>OU</i> PCR fèces positif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Néosporose	ELISA sang positif ou douteux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Besnoitiose	ELISA sang ou Western Blot positif ou douteux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. L'acheteur s'engage :

Dès la livraison des bovins, à les **mettre en quarantaine** (pas de contact avec d'autres animaux) jusqu'à réception des résultats des analyses demandées au minimum. Il dispose d'un délai de 7 jours après réception du résultat pour notifier ce dernier au vendeur et lui fournir copie des résultats positifs ou douteux.

Fait en double exemplaire, à, le.....

Signature Vendeur (élevage d'origine)

Signature Acheteur (élevage destinataire)



RAPPEL : Il est fortement recommandé de privilégier la prise de sang d'achat chez le vendeur AVANT le mouvement. Quand bien même les résultats sont favorables, il est préférable de mettre les bovins introduits en quarantaine pendant quelques semaines.